Bilan des consultations régionales

11 décembre 2009

1. **Une mobilisation citoyenne remarquable** malgré un processus de consultation contestable.
2. **Le message central : des mesures nationales fortes**, d'abord et avant tout, pour lutter contre la pauvreté.
3. **Des objections majeures** envers l'approche territoriale intégrée (ATI) mise de l'avant par le gouvernement.
4. **Des propositions issues du milieu** pour lier le développement régional et la lutte à la pauvreté.
5. **Une vision large de l'action gouvernementale** en matière de lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales.

10 - Nord-du-Québec

- La reconnaissance des spécificités régionales et la mise en place de facteurs de modulation pour adapter les programmes aux réalités du Nord-du-Québec
- La construction de logements sociaux
- Une prime de nordicité pour que touTEs puissent vivre dans la région

08 - Abitibi-Témiscamingue

- Une priorité : le logement social
- Du soutien financier pour des projets locaux avec des personnes vivant en situation de pauvreté
- Des mesures pour que les organismes communautaires puissent accueillir des personnes en intégration au travail pour au moins 2 à 3 ans

02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean

- Un guichet unique pour mieux orienter les demandeurEs de services
- Le transport en milieu rural
- Les problèmes de financement des organismes communautaires

09 - Côte-Nord

- Le prolongement de la route 138
- L'allègement des normes des programmes de logement social
- La création d'un fonds d'intervention sociale administré en région

11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

- Une meilleure diversification économique
- Un réseau de transport en commun
- De l'aide financière pour la formation

04 - Mauricie

- Des mesures souples plutôt que des mesures « mur à mur »

01 - Bas-Saint-Laurent

- Laisser la région circonscrire elle-même ses problématiques de pauvreté
- Du financement régionalisé

15 - Laurentides

- L'allongement des programmes d'insertion
- Plus de financement pour les organismes communautaires

03 - Capitale-Nationale

- Un plus grand soutien financier de la part de l'État pour les organismes communautaires de la région
- Révision des programmes d'employabilité
- Soutien accru pour la formation
- Soutien aux groupes communautaires

07 - Outaouais

- La mise en oeuvre d'une démarche citoyenne parallèle de consultation dont les résultats seront connus en janvier
- De nouveaux programmes d'insertion à l'emploi

14 - Lanaudière

12 - Chaudière-Appalaches

- Du transport collectif pour les milieux éloignés des services
- La sécurité alimentaire
- Le développement du capital social

17 - Centre-du-Québec

- Trois priorités : le logement, la sécurité alimentaire et la conciliation travail/famille

16 - Montérégie

- La promotion de l'entreprise socioresponsable
- Des inquiétudes par rapport à la philanthropie

05 - Estrie

- La tarification sociale du transport en commun
- Du financement pour les bons projets régionaux déjà existants.
- Du financement pour les organismes d'insertion

13 - Laval

- Un soutien au développement de l'économie sociale et solidaire
- Un soutien financier adéquat à la mission de base des organismes communautaires
- Amélioration du transport en commun et adapté

06 - Montréal

- La question du logement social
- Une politique nationale en itinérance incluant des mesures concrètes pour améliorer la situation à Montréal
- Des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté des personnes immigrantes et des minorités visibles

- Des mesures pour faciliter le transport aux personnes en situation de pauvreté
- L'allongement et l'assouplissement des programmes d'employabilité
- Des projets visant à contrer le décrochage scolaire

= Des objections exprimées envers l'approche territoriale intégrée (ATI) mise de l'avant par le gouvernement

Collectif pour un Québec sans pauvreté